

# Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 septembre 2021

Nombre de présents : 14 dont 10 encadrants

## **1) Bref historique sur la situation du club en période de COVID**

Depuis la mise en place des mesures gouvernementales dues à la situation sanitaire, beaucoup de contraintes pour la mise en place du protocole sanitaire au sein de l'activité escalade ont été ajoutées : quarantaine du matériel, lavage des mousquetons, cahier de suivi etc. Cela a eu pour conséquence de devoir passer plus de temps avec un nombre de bénévoles restreint (10aine de personnes investies dans le club).

La saison 2020-2021 s'étant arrêtée dès les vacances d'octobre et les adultes ne pouvant pas grimper même en extérieur, l'association a fait le choix de continuer et d'élargir le partenariat avec la Base de Loisirs de Pont Caffino afin de proposer des cours aux margouillats ainsi qu'aux autres enfants, non margouillats.

## **2) Réunion de rentrée avec le Conseil d'Administration et les encadrants**

Une réunion de rentrée a été réalisée le 31 août avec tous les encadrants, membres du CA et du bureau de l'association.

Les cours de margouillats n'auront pas lieu cette année puisque nous n'avons pas de professeur pour dispenser les cours.

Un vote a été réalisé suite à la question : Souhaitez-vous contrôler le pass au sein de l'association ?

A l'unanimité, les encadrants ont refusé.

Cela entraîne donc la **suspension** du club jusqu'à l'arrêt du pass sanitaire. Nous insistons sur le fait que l'association ainsi que l'activité sont **suspendues** et non arrêtées. Une rentrée décalée pourra être envisagée si le pass s'arrête.

La solution proposée pour lancer la saison 2021-2022 avec le pass sanitaire est que des personnes se portent volontaires pour relancer l'association.

Cela impliquerait de contrôler les pass sanitaires et de mettre en oeuvre le protocole sanitaire du gouvernement et de la FFME. Cela impliquerait également de changer de bureau de l'association, à savoir un poste de président, de trésorier et secrétaire. Une passation sera organisée et une aide au niveau administratif sera apportée si des adhérents souhaitent reprendre l'association.

Il faudra également trouver des encadrants supplémentaires puisqu'au moins 4 d'entre eux ne pourront plus être présents.

Nous invitons les personnes qui souhaitent relancer la saison à échanger avec le bureau.